

## P O S T - S C R I P T U M

*AU Rapport fait au nom du Comité de la Marine, le  
27 Juillet 1790, par M. MALOUEZ.*

L'Assemblée ayant adopté provisoirement le projet de Décret, il seroit inutile de rappeler ici les observations de M. Gaultier de Biauzat & ma réponse, si, dans le grand nombre de ceux qui se chargent de recueillir les résultats de nos séances, les paraphrases les mieux accueillies n'étoient celles qui présentent le plus de men-fonges & d'absurdités. J'avois aussi que la censure de M. Gaultier me parut si neuve & si bizarre, que je me fis quelque scrupule de réclamer contre les applaudissemens qu'elle avoit obtenus : je remarquai seulement qu'ils étoient anticipés, à moins qu'ils ne fussent un hommage rendu au talent de l'Orateur ; car, en retranchant de son tableau la grâce du coloris, il ne restoit rien pour la composition.

M. Gaultier de Biauzat observa d'abord avec humeur qu'il étoit bien extraordinaire qu'en allouant cent vingt livres au Général pour sa table, on payât tant d'autres tables à tous les Officiers, depuis le vice-Amiral jusqu'au sous-Lieutenant. L'honorable Membre étoit justement effrayé de voir une douzaine de tables payées par la Nation sur le même vaisseau, & cette remarque judicieuse fut vivement applaudie, ainsi que la modestie de l'Auteur, qui assuroit en même temps qu'il n'entendoit rien à la Marine. Cette dernière assertion se trouva démontrée.

On conçut bien vite qu'il ne s'agissoit pas de douze tables sur un même vaisseau, mais de la table de chaque Officier commandant un vaisseau ou frégate de l'escadre.

La censure avoit été appuyée par une autre censure de *la richesse des Fonctionnaires de la Marine qui sont fortune dans ce service, & qui achètent de belles maisons de campagne, notamment à Toulon.* En y réfléchissant bien, j'ai conçu que cette phrase devoit s'adresser plutôt à un Intendant qu'à un Officier de la Marine ; car ceux-ci sont

A

plutôt pauvres que riches ; mais il est très-possible que M. Gaultier soit venu incognito à Toulon pendant que j'y occupois le jardin du Roi , & qu'il ait trouvé *cette maison de campagne* plus agréable que la sienne. Alors d'usufruitier il m'aura fait *propriétaire* ; & comme les usufruits , même les propriétés ont maintenant de terribles ennemis , je me suis trouvé implicitement compris dans son animadversion *contre les riches fonctionnaires*. Je l'engage fort à provoquer l'établissement d'un Comité spécial contre ceux de cette classe ; mais si les affaires de Saint-Domingue prenoient une bonne tournure , je pourrois bien , ou mon fils , devenir un *riche fonctionnaire* , sans en demander permission à l'honorable Membre.

Je jouis fort au surplus de cet épuisement de la malveillance qui se tourmente dans tous les sens pour me nuire , en m'accablant des faveurs de la Cour & de la fortune , & des rigueurs de quelques journalistes.

M. Gaultier de Biauzat devient plus profond , lorsqu'il attaque nettement la question : il demandoit l'ajournement & l'impression de mon rapport , pour avoir le temps de l'étudier & de faire remarquer les contradictions , *les doubles emplois* démontrés dans l'état du Ministre. Un auteur de *ses amis en imprime la démonstration* ; l'ouvrage est sous presse : ainsi l'impatience du public fera d'autant mieux satisfaite , qu'on aura sous les yeux mes deux rapports ; le premier , des dépenses générales de la Marine ; le second , des dépenses extraordinaires de l'Escadre qu'on arme actuellement , & celui-ci fera le troisième à attaquer par le censeur. M. Gaultier a dit qu'il y avoit des dépenses qui n'ont lieu que dans le premier mois de l'Armement & qui sont employées par M. de la Luzerne , dans chaque mois de campagne : si on fait cette découverte , le Comité de la Marine & moi seront forcés de convenir de nos torts ; car notre devoir étoit de le dire & de l'empêcher.

Mais , dans le cas où l'observation porteroit sur ce que la dépense du remplacement des agrès & mâtures , qui n'a lieu qu'une fois avant ou après la campagne , est ré-

3

partie sur chaque mois de l'année, l'observateur aura appliqué la censure à ce qui ne pouvoit être que l'objet d'une explication telle que je l'ai donné. Il est clair : & Barême nous en donne l'exemple, que la dépense totale d'une année se subdivise à volonté par quartiers, mois, jours & heure ; ainsi Barême expliqueroit à M. Gaultier ce qu'il en coûte par heure à la Nation pour renouveler au bout d'un ou deux ans tous les agrès d'une Escadre de douze vaisseaux.

Une seconde observation de M. Gaultier, & celle-ci n'est pas d'un homme qui n'entend rien à la Marine, c'est qu'il est fort extraordinaire qu'en accordant annuellement une somme pour l'entretien & les réparations des vaisseaux, on demande encore une nouvelle somme pour les réparer au moment de l'armement.

Ici j'avoue que je suis presque d'accord avec l'honorable membre, & il en trouvera la preuve dans mon premier rapport, du mois d'Avril. J'ai toujours pensé qu'un entretien exact & bien soigné journellement pourroit éviter presque en totalité les radoubs, à plus forte raison les grandes réparations au moment de l'armement : mais outre que des Officiers, des ingénieurs habiles ne sont pas de mon avis, il ne faut pas croire que même dans mon système, on peut éviter les frais de carénage, de peinture, de distribution intérieure ; je voudrois seulement qu'on conservât dans les vaisseaux toute la partie des logemens, meubles & boiserie qui tiennent à fer & à clous ; que les Gardiens fussent chargés de les tenir en bon état, & qu'il ne pût y avoir de changemens arbitraires.

Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion que les hommes éclairés peuvent seuls apprécier. Veut-on parvenir à une véritable économie & à la connoissance des détails d'une administration dispendieuse ? Il faut d'abord en examiner les principes & les formes, & s'assurer de ce qui peut empêcher ou favoriser le gaspillage ; car les vols, les prévatications sont condamnés dans tous les régimes possibles.

Mais le désordre des consommations, le faux emploi des matières s'associent aux réglemens les plus imposans, lorsque l'administration n'est pas dans ses principes & dans ses formes, ce qu'elle doit être, simple, surveillante & responsable. Veut-on, pour arriver plus promptement à un résultat, aller à la recherche des faits & des détails de dépense ? On ne pourra saisir, de tous les abus, que les plus saillans & ceux qui coûtent le moins au trésor public : c'est le gaspillage qui l'épuise. J'ajouterai qu'il n'est peut-être personne dans l'Assemblée, & qu'il y a fort peu d'hommes dans les ports en état de déterminer *avec précision*, & à l'avance, ce que doit coûter la construction ou le radoub d'un vaisseau ; que la différence du plus au moins dépend absolument d'une administration vigilante ; que la différence de l'excès à la juste mesure des consommations dépend uniquement de l'autorité & de la volonté qui y résistent, sans qu'il soit possible de prononcer sûrement & sciemment, dans les circonstances actuelles, sur le terme auquel on doit s'arrêter.

C'est dans cet esprit que sont écrits mes Mémoires sur la Marine, publiés il y a plus d'un an, & mon premier Rapport du mois d'Avril sur les dépenses & l'administration de ce Département. Il faut examiner les masses avant d'arriver aux détails, & les principes avant de déterminer les modes. Si, au contraire, on commence cette attaque de poste en poste, on se promènera inutilement dans un chemin couvert, & quelques succès que puissent avoir les hommes qui se permettent tout, & dont la devise est *contra sic argumentabor*, la seule vengeance que puissent se permettre les *gens sages*, est de les laisser faire.

28 Juillet 1790.

MALOUET.

---

A PARIS, Chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin S. Jacques, N<sup>o</sup>. 31.